







FORMATION END MODULE 2 : « CONTRÔLE DES ACTIVITÉS NON DOMESTIQUES »

DATES: Jeudi 10 octobre 2024 (9h00 – 17h15) et vendredi 11 octobre (8h30 – 16h00)

LIEU: Eau Grand Paris Sud — 24, rue du Bois Sauvage, 91130 Ris-Orangis

TARIF: 1350 €¹ (déjeuners compris) réduction de 15 % pour les membres du Graie

INSCRIPTIONS: Formulaire en ligne (13 à 18 participants)

Une formation complémentaire à celle sur le « Diagnostic de site »

Cette proposition a été élaborée à la suite de la formation réalisée en 2022 sur le diagnostic de site des activités non domestiques, à partir des besoins exprimés par les participants.

Elle vise à approfondir et compléter le « premier module » pour aider les techniciens dans leurs missions quotidiennes de contrôle des activités non domestiques.

Cette formation se veut concrète et interactive, s'appuyant sur des retours d'expériences et laissant une large part aux échanges.

Elle s'adresse à tous les techniciens en charge de ces missions. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le premier module pour suivre cette formation, même si cela est préférable.

Trois intervenants complémentaires pour vous former et vous accompagner

- Etienne Cholin, responsable d'affaire/expert, Sépia Conseils
- Vincent Laguillaumie, facilitateur et formateur, VLCCAP
- Laurent Gouilloud, chargé d'animation du réseau END, Graie

Les objectifs de la formation

- Appréhender la suite du diagnostic : définir puis suivre une demande de mise en conformité, des prescriptions, des recommandations
- Se former au dimensionnement des ouvrages de prétraitement les plus courant
- Acquérir les bases de la gestion intégrée des eaux pluviales, et intégrer cette dimension dans le contrôle des activités non domestiques
- Appréhender la gestion des pollutions accidentelles : enjeux, acteurs, organisation.

Public cible :

Techniciens et responsables de service, en charge du contrôle des activités non domestiques

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

N° SIRET: 338 492 069 00038 **CODE APE: 7219 Z**

¹ Les prix s'entendent net de taxe, le Graie est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

Programme de la formation

JEUDI 10 OCTOBRE 2024

09H00

15h00

15h30

16h00

Accueil des participants

001-20	The state of the s
09h20	Tour de table, présentation des objectifs et du déroulement de la formation
09h50	Contexte et cadre d'actions du service non domestique
10h15	 Prescriptions suite au diagnostic (activités existantes/nouvelles) Approfondissement des étapes qui suivent un diagnostic : Présentation du rapport et des anomalies, processus décisionnel et accompagnement, travaux et régularisation administrative. Mise en situation et études de cas
12h15	Contrôle périodique - Objectifs, types de contrôle, moyens et suivis
12h45	Déjeuner sur place
14h00	Dimensionnement des ouvrages : - Types de prétraitement : séparateur à graisses, séparateur hydrocarbure, décantation eaux de fouilles, dégrilleur, bassin tampons, bassin d'homogénéisation - Principes / rôles du technicien / référentiels et outils disponibles (abaques) - Exercices pratiques
17h15	Fin de la journée
	Ceux qui le souhaitent pourront partager le dîner, lieu à définir
VENDRED	I 11 OCTOBRE 2024
08H30	Accueil des participants
08h45	 Gestion intégrée des eaux pluviales Les bases : enjeux sociaux et environnementaux, principes de gestion et cadre d'action (zonage pluvial et règlement de service) Quel sujet pour les non domestiques ? Comment gérer in-situ les eaux du site (eaux de process, de voirie, de parking, de toiture) ? Etudes de cas
12h30	Déjeuner sur place
14h00	Gestion des pollutions accidentelles - Enjeux et cadre d'actions

Définition d'une stratégie Supports disponibles

Evaluation et tour de table de clôture

Temps de questions libres

Fin de la journée